



Probleme avec le rsi concernat des cotisations ?

Par **titoune**, le **28/10/2011** à **15:27**

Bonjour,

Mon ami a ouvert son entreprise (auto entreprise), le 01/05/2011 cela fait 5 trimestres. Nous avons donc envoyé 5 déclarations avec leurs paiements or il vient de recevoir une mise en demeure pour les 4 derniers trimestres. Les chèques ont été retirés. Hier, il leur a ramené les décomptes pour prouver les paiements mais on lui a dit qu'il devait faire une réclamation. La réponse ne lui a pas semblé très adaptée. Il pensait qu'en se déplaçant le problème serait plus vite réglé. Ma question est la suivante. Comment peut-on réclamer à une personne 4 trimestres de cotisations alors que l'on a retiré les chèques. Je trouve cela aberrant. Mon ami songe même à arrêter son activité car apparemment il n'y a pas que lui qui est eu ce genre de problème. Il paraît que c'est un problème plutôt " banale " et récurrent au RSI. J'aimerais avoir des avis. Que peut-on faire pour que cela change ?